

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2019

Présents : Sylvie MALESTROIT - Paulette GICQUEL – Philippe BIDAN – Martine VALLEE – Stéphane FOUCAULT – Gwenaëlle MOY – Michel HAMON – Hervé LE DOUCEN – Réjane COEURET - Lynda LE PORS – André LE TINNIER – Patricia CHOUPEAUX –

Absents excusés : Benoît JAN pouvoir à Paulette GICQUEL
Stéphanie LE BARS pouvoir à Patricia CHOUPEAUX
Armand BIDAN pouvoir à André LE TINNIER

Secrétaire de séance : Réjane COEURET

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VOIRIE

Réhabilitation des réseaux d'assainissement Place de la Croix Jarrel

Le Conseil Municipal valide la proposition de l'entreprise ATEC pour un montant de 2 940.00 € TTC.

Dissimulation des réseaux de télécommunication Cité Paul Le Maitre

L'entreprise ORANGE a estimé le coût des travaux de dissimulation des réseaux de télécommunication à 10 497.00 € dont 9 518.52 € à charge de l'entreprise ORANGE et 978.48 € à charge de la Commune. Le Conseil Municipal valide la proposition d'ORANGE.

RACCORDEMENTS ELECTRIQUES DES TERRAINS A BATIR RUE DES TILLEULS

Le Conseil Municipal Valide la proposition d' ENEDIS pour un montant 1 073.52 € TTC par lot soit 2 147.04 € TTC au total.

LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE

Avis sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet de SCoT arrêté par le Conseil Communautaire du 9 juillet 2019 ;

TRAVAUX DU GROUPE SCOLAIRE

Diagnostic Amiante / Plomb

Le Conseil Municipal valide la proposition de BUREAU VERITAS pour 9 792.00 € TTC.

Contrôle technique

Le Conseil Municipal valide la proposition d'ALPES CONTROLE pour 7 920 € TTC.

Mission Coordination S.P .S. (Sécurité et Protection de la Santé)

Le Conseil Municipal valide la proposition de SCOPI pour 4 684.80 € TTC.

Etude Géotechnique

Le Conseil Municipal valide la proposition d'ECR ENVIRONNEMENT pour 4 680.00 € TTC.

REGULARISATIONS CADASTRALES

Le Conseil Municipal valide les régularisations cadastrales dans le bourg et prend acte du don par Mme TROBEL Yvonne à la Commune de LA MOTTE, de la parcelle cadastrée section AA n° 154, d'une contenance de 1543 m².

DENOMINATION DE L'ECOLE PUBLIQUE ET DE LA SALLE OMNISPORTS

Le Conseil Municipal, afin d'honorer la mémoire des maires qui nous ont quittés en 2016, valide le nom de « Ecole Publique Joseph HUDO » ainsi que le nom de « Complexe sportif Jean-Pierre GUILLERET ».

TRAVAUX DE CHAUFFAGE DE LA SALLE OMNISPORTS : COMPTE RENDU DE LA PRE-ETUDE

Le Conseil Municipal, après lecture de la pré-étude réalisée par l'entreprise ATEC INGENIERIE, valide la solution d'une installation de radiants gaz et d'un aérotherme pour le chauffage des tribunes. Le Conseil Municipal, retient également la mise en place d'une ventilation et d'une porte côté entrée public afin de créer un sas.